

**COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2024, À 19 H, À LA MAIRIE**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation des procès-verbaux**
  - 3.1 Approbation des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire tenues les 4 et 11 juin 2024
- 4. Rapport des comités**
- 5. Approbation de la liste des chèques à ratifier et des comptes à payer**
- 6. Correspondance**
- 7. Services municipaux**
  - 7.1 Administration**
    - 7.1.1 Nomination à la direction générale adjointe
  - 7.2 Services administratifs et trésorerie**
    - 7.2.1 Nominations au poste d'assistante-trésorière
    - 7.2.2 Désignation des représentants et détermination des pouvoirs – Caisse populaire Desjardins des Ramées
  - 7.3 Ressources humaines**
  - 7.4 Travaux publics**
    - 7.4.1 Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 496 – Revêtement en béton bitumineux sur divers chemins municipaux
  - 7.5 Sécurité publique**
    - 7.5.1 Adoption du projet du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ainsi que son plan de mise en œuvre et de déploiement des ressources attitrées
  - 7.6 Service du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme**
    - 7.6.1 Adoption des priorités annuelles d'intervention de la Communauté maritime – Fonds régions et ruralité (FRR)
    - 7.6.2 Radiation de dettes – Prêts n° 14-FLI/FLS-008 et n° 11-FLIR-039 accordés par le Centre local de développement (CLD)
    - 7.6.3 Transfert de fiduciaire pour le projet « Accompagnement jardins 2022-2025 » financé dans le Fonds régions et ruralité (volet 4)
  - 7.7 Loisir, culture et vie communautaire**

**7.8 Infrastructures et bureau de projets**

7.8.1 Octroi de contrat de gré à gré – Union des municipalités du Québec – Adhésion au parcours de décarbonation

7.8.2 Adoption du plan d'action 2024-2025 dans le cadre de la Stratégie énergétique 2017-2025

**7.9 Réglementation municipale**

7.9.1 Adoption du règlement n° CM-2024-08 décrétant des dépenses d'honoraires professionnels relatifs à l'établissement de plans et devis et à des études préliminaires ainsi que l'acquisition d'équipements dans le cadre du projet de reconstruction des plateformes de compostage au Centre de gestion des matières résiduelles – Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) – Phase 2, dont un emprunt de 1 524 333 \$ remboursable en 20 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt

**8. Affaires diverses**

**9. Période de questions**

**10. Clôture de la séance**